



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Affaire suivie par : Michaël NATAF
Unité Départementale de l'Isère
Pôle Risques Technologiques
Tel : 04 76 63 34 10:
Courriel : michael.nataf@developpement-
durable.gouv.fr

Grenoble, le 9 novembre 2020

N. Ref : 2020 – Is 259RT

OBJET : *Visite d'inspection du 1^{er} octobre 2020*

Monsieur le directeur,

L'inspection des installations classées a réalisé, le 1^{er} octobre 2020 au soir, une visite d'inspection de votre établissement situé sur la commune de Salaise-sur-Sanne. Cette visite d'inspection a été l'occasion de déclencher un exercice de gestion de crise inopiné, hors heures ouvrables, pour contrôler la mise en œuvre du plan d'opération interne (POI) de votre établissement.

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe une copie du rapport que je transmets à Monsieur le préfet du département de l'Isère.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé, dans un délai maximum de deux mois, des suites que vous donnerez à cette visite d'inspection en fournissant un plan d'action visant à répondre aux non-conformités et observations formulées. Ce plan d'action devra respecter les délais mentionnés dans le rapport ci-joint.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copies : FMI, chrono RT, PRICAE
Elkem : M. BOMBASSARO (courriel)
Osiris : M. KRESS (courriel)

L'inspecteur de l'environnement

**Monsieur le directeur
ELKEM SILICONES
Rue Gaston Monmousseau - Roussillon
38556 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex**